Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MOOREA FUND-GLOBAL ALTERNATIVE OPPORTUNITIES

Un compartiment de MOOREA Fund

Classe RE-D – ISIN: LU1449961785

Ce compartiment est agréé au Luxembourg et soumis à la supervision de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Société de gestion : Société Générale Private Wealth Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs d'investissement

L'objectif d'investissement du compartiment est de générer une croissance du capital à moyen et long terme.

Politique d'investissement

Le compartiment cherche à fournir une appréciation du capital à moyen et long terme en investissant dans des fonds UCITS qui suivent des stratégies d'investissement alternatives (l' « Univers d'Investissement »).

Le Gestionnaire, sur la recommandation du Conseiller en Investissement, aura une exposition à des fonds UCITS principalement spécialisé dans les stratégies d'investissement alternatives suivantes: "CTA & Global Macro", "Event Driven", "Long Short Equity", "Equity Market Neutral", "Fixed Income Arbitrage", "Long Short Credit".

Toutefois, le Gestionnaire se réserve le droit de sélectionner des fonds spécialisés dans des stratégies alternatives différentes de celles indiquées ci-dessus et/ou dans d'autres fonds UCITS.

Le Compartiment est géré activement par rapport à l' indice de référence suivant :HFRX Global Index.

Afin d'éviter toute ambiguïté, l' indice de référence est utilisé à des fins de comparaison des performances.

Devise du compartiment

La Classe RE-D est une part de distribution en EUR.

Recommandation

La période d'investissement recommandée pour ce compartiment est 5-7 ans.

Fréquence de calcul de la valeur liquidative

La valeur liquidative sera calculée sur une base hebdomadaire, tous les mardi. L'investisseur peut obtenir le rachat de ses parts sur demande au plus tard à 12 h 00 le Jour ouvré précédant le Jour de valorisation.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ⟷ Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le processus d'investissement débute par la définition d'un budget de risque en termes de volatilité afin de rester conforme au profil de risque du Compartiment.

Le Compartiment se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur de risque synthétique suite à des investissements dans plusieurs émetteurs de haute et moyenne qualité, dont la majorité sera constituée d'obligations « investment grade » et d'obligations d'entreprises à haut rendement sur le moyen terme.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement du Compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le Compartiment pourra également être exposé aux risques suivants, lesquels ne sont pas pris en compte de manière appropriée par les indicateurs de risque ci-dessus :

Risque de contrepartie

Il se réfère au risque de défaillance d'une contrepartie entraînant un non-paiement. Le Compartiment peut être exposé au risque de contrepartie via l'utilisation de produits dérivés de gré à gré conclus par un commun accord avec une institution de crédit.

Risque de liquidité:

Il se réfère à la possibilité que le Compartiment puisse perdre de l'argent ou soit dans l'incapacité de réaliser des plus-values s'il ne peut pas vendre un titre au moment et au prix les plus avantageux.

Risque de crédit:

Il se réfère à la probabilité que le Compartiment puisse perdre de l'argent si un émetteur se trouve dans l'incapacité de satisfaire ses obligations financières, telles que le paiement du principal et/ou des intérêts relatifs à un instrument.

Risque opérationnel:

Il se réfère à un échec ou à un retard dans le système, les processus et les contrôles du Compartiment ou de ses prestataires de services, lequel pourrait entraîner des pertes pour le Compartiment.

Risque de Marché

La possibilité pour un investisseur de subir des pertes en raison de la performance globale des marchés financiers.

Risque de Concentration

Il fait référence au risque d'être soumis à des pertes significatives si le Compartiment détient une position importante dans un investissement qui subirait une diminution de sa valeur ou qui serait autrement affectée, y compris par le défaut de l'émetteur.

Moorea Fund-Global Alternative Opportunities

Informations clés pour l'investisseur

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Aucun
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3,29%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur. Les frais d'entrée sont déduits avant que votre capital ne soit investi.

Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de surperformance, ni les dépenses d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée / sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il vend ou achète des parts d'un autre OPCVM.

Pour de plus amples informations concernant ces frais, veuillez consulter la section « frais et charges » du prospectus, disponible au siège de MOOREA FUND, 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

Performances passées

La performance passée ne constitue pas un indicateur de la performance future. Le calcul de la performance inclut l'ensemble des frais et commissions.

La Classe RE-D du Compartiment Moorea Fund-Global Alternative Opportunities a été créée en 2016.

Les performances ont été calculées en EUR.

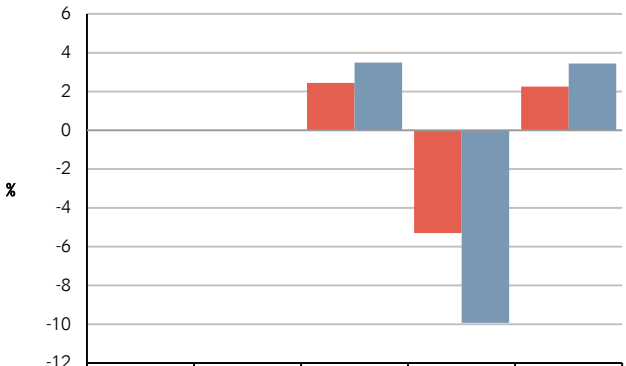

	2015	2016	2017	2018	2019
Classe			2,4	-5,3	2,3
référence			3,5	-9,9	3,4

Informations pratiques

Dépositaire

Société Générale Luxembourg 11 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

Autres informations

Les investisseurs potentiels peuvent obtenir, gratuitement et sur demande, une copie du Prospectus et des Informations clés pour l'investisseur concernant le(s) Compartiment(s) dans le(s)quel(s) ils investissent ainsi que les états financiers annuels et semestriels de Moorea Fund et ses Statuts auprès du siège social de Moorea Fund, de la Société de gestion ou de la Banque dépositaire. Les Informations clés pour l'investisseur sont disponibles gratuitement en versions anglaise, allemande et néerlandaise.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour, comprenant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés sont disponibles sur le site suivant : http://sgpwm.societegenerale.com.

Une copie papier de la politique de rémunération mise à jour sera disponible gratuitement sur demande.

Publication des prix

La Valeur liquidative par Action de chaque Catégorie de chaque Compartiment est rendue publique au siège social de la Société et de la Société de gestion et est disponible chaque jour au siège du Dépositaire et en ligne sur le site web suivant : http://sgpwm.societegenerale.com. Les demandes de souscription, de rachat ou de conversion doivent être adressées à l'Agent de registre chez Société Générale Bank & Trust (centre opérationnel : 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg).

Échange de fonds/catégories

Un Actionnaire peut être autorisé, sous certaines conditions, à passer gratuitement d'un Compartiment à un autre ou d'une Classe à une autre au sein du même Compartiment chaque Jour de valorisation, par conversion des Actions d'un Compartiment en Actions correspondantes de toute Classe de l'autre Compartiment. La conversion de Classes dans d'autres Classes est soumise à certaines restrictions en raison des caractéristiques spécifiques des Classes concernées. Pour de plus amples détails sur la façon de changer de Compartiment, veuillez consulter le Prospectus.

Réglementation fiscale

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Société Générale Private Wealth Management S.A. ne peut être engagée que sur la base d'informations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce compartiment est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2020.